

L'Anses alerte sur la nocivité sous-estimée des particules ultrafines

Par *mogirard*

Créé le 22/07/2019 - 19:34

L'Anses alerte sur la nocivité sous-estimée des particules ultrafines

Lundi, 22/07/2019 - 18:34 [0 commentaire](#)

- [Diminuer la police](#)
- [Augmenter la police](#)
- [Imprimer](#)
- [Version PDF](#)

•

- [Tweeter](#)

•

•

0 avis :



[zoom](#)

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a publié une étude qui confirme la dangerosité des particules ultrafines, le carbone suie et le carbone organique. De plus, l'Anses recommande de réduire sérieusement le trafic routier. Elle a passé au crible des études sur les particules de l'air ambiant extérieur et leur impact sur la santé en fonction de leur composition, leur source et leur taille. Elle a aussi étudié l'impact de la composition du parc de véhicules automobiles en France sur la pollution atmosphérique.

Les particules recouvrent un terme générique qui comprend un mélange de polluants, ayant des tailles différentes selon la source. L'étude a essayé d'évaluer les effets sur la santé en lien avec certains composés des particules ou en fonction de leur taille ou de leur source. Les conséquences sanitaires de l'exposition aux particules fines sont déjà connues. Selon l'agence Santé publique France, elle entraîne chaque année 48 000 morts prématurées dans le pays.

Mais il existe aussi de nombreuses preuves « d'effets néfastes pour la santé concernant le carbone suie,

le carbone organique et les particules ultrafines (taille nanométrique) », selon un communiqué de l'Anses. Ces particules sont notamment issues du trafic routier, mais aussi de l'industrie ou du chauffage au bois. Les particules ultrafines ont des effets au niveau respiratoire ou cardiovasculaire : elles vont dans l'arbre respiratoire, jusqu'aux alvéoles, et elles rejoignent la circulation sanguine.

Quant aux carbone suie et carbone organique, ils résultent de la combustion incomplète issue des moteurs, surtout diesel ou encore la combustion résiduelle de bois ou de charbon. Ils comprennent des composés très réactifs qui vont créer des inflammations plus importantes au niveau respiratoire et ils peuvent aussi provoquer des cancers.

Le carbone suie et les particules ultrafines pourraient aussi avoir un impact « sur le développement des performances cognitives de l'enfant », et le carbone suie avoir un rôle sur le « faible poids des naissances », selon l'Anses, pour qui il faudrait des données supplémentaires pour confirmer ce lien.

L'Agence recommande par conséquent de « cibler en priorité, dans les politiques publiques concernant l'air, trois indicateurs particuliers non réglementés : les particules ultrafines, le carbone suie et le carbone organique, en complément des indicateurs de particules PM2, 5 et PM10 (les particules fines) actuellement en vigueur ». L'Anses recommande aussi de mieux documenter les effets d'autres sources de pollution que sont l'agriculture, le transport maritime et l'activité portuaire.

L'Agence a aussi développé différents scénarios concernant la composition du parc de véhicules et son évolution à 2025. Les évolutions technologiques, comme les filtres à particules sur les véhicules diesel, « permettent une diminution des émissions de particules, mais sont insuffisantes pour améliorer durablement la qualité de l'air », pour Guillaume Boulanger. Il faut encourager des technologies alternatives, dont le véhicule électrique, mais il faut surtout réduire le trafic automobile par les transports en commun, la marche à pied, le vélo, l'intermodalité, souligne l'étude.

Article rédigé par Georges Simmonds pour RT Flash

[ANSES](#)

Noter cet article :

Recommander cet article :

-
- [Tweeter](#)
-
- **Nombre de consultations :** 0
- **Publié dans :** [Médecine](#)
- **Partager :**
 - [Facebook](#)
 - [Viadeo](#)
 - [Twitter](#)
 - [Wikio](#)

URL source: <https://www.rtflash.fr/l-anses-alerte-sur-nocivite-sous-estimee-particules-ultrafines/article>